

20.10.2011 - 10:44 Uhr

Tunnel routier du Gothard: un deuxième tube pour une sécurité accrue!

Bern (ots) -

10 ans après le tragique accident qui s'est produit dans le plus long tunnel du monde à circulation en sens inverse, l'Association suisse des transports routiers ASTAG exige un deuxième tube au Gothard afin d'assurer la sécurité du trafic et de l'approvisionnement. Une amélioration efficace de la sécurité reste volontairement bloquée voire même torpillée sur le plan politique. En lieu et place, le flux accru des automobiles et un système de dosage limitant le trafic continuent à provoquer des innombrables bouchons devant les deux entrées du tunnel du Gothard. Et en plus des énormes préjudices économiques pour le canton du Tessin, la fermeture totale du tunnel annoncée pour 2020 et devant durer plusieurs années frapperait massivement toute l'économie suisse.

Aujourd'hui, le trafic des poids lourds est soumis à un système de dosage au centre de gestion du trafic du tunnel routier du Gothard ainsi que sur l'A2 entre Erstfeld et Chiasso. Ce système avait initialement été introduit pour accroître la sécurité du trafic dans le plus long tunnel à circulation en sens inverse du monde jusqu'à la construction d'un deuxième tube. Les autorités réagissaient ainsi à l'incendie de 2001 qui avait fait de nombreuses victimes et de nombreux blessés.

Or, même dix ans après ce tragique accident du 24 octobre 2001, le problème essentiel reste irrésolu: le trafic continue à se dérouler dans un seul tube à deux voies avec trafic en sens inverse. Ainsi, on continue à accepter tacitement le risque d'une collision frontale. «Faut-il vraiment qu'il y ait un deuxième accident tragique pour que les autorités se décident enfin à réagir?» se demande Adrian Amstutz, président central de l'Association suisse des transports routiers ASTAG. Et il ajoute: «Malheureusement, le système de dosage ne sert qu'en apparence à accroître la sécurité.» Dix ans après le tragique accident «il est en fait utilisé pour brimer le transport routier et les automobilistes.» Et s'il convient de constater que le système lui-même a bénéficié d'améliorations, il est cependant évident que «celui pour qui la sécurité est vraiment importante doit activer la construction d'un deuxième tube», selon Amstutz.

Préjudices économiques - non-sens écologique

Entre 2020 et 2025, le tube existant devra être assaini du fait de son âge. Pour ce faire, une fermeture totale d'environ 900 jours ou alors plusieurs fermetures partielles durant une période encore plus longue s'avèreront nécessaires. Suite à la fermeture de la route, le Tessin se retrouvera durant des mois coupé du reste de la Suisse. Idem pour l'Italie du Nord, un des partenaires commerciaux les plus importants de la Suisse. Les conséquences en seraient particulièrement graves: «L'approvisionnement du Tessin et l'enlèvement de ses déchets seraient grandement compromis», constate Adrian Amstutz: «on risque de porter massivement préjudice à l'économie nationale!»

De plus, les trajets de contournement indispensables du trafic privé entraîneraient une recrudescence des accidents et des embouteillages ainsi qu'un impact plus important sur l'environnement suite à une consommation plus élevée de carburant et à l'augmentation des émissions polluantes en découlant.

Une action rapide au lieu d'idées antiéconomiques

En plus de la sécurité du trafic, des arguments économiques et écologiques parlent également en faveur de la construction d'un deuxième tube. Les autorités doivent impérativement agir. L'ASTAG exige donc la réalisation immédiate d'un deuxième tube avec voie de circulation séparée. «C'est l'unique façon de diminuer efficacement les risques en matière de sécurité», souligne Adrian Amstutz. Toutes les autres idées sont irréalistes, antiéconomiques et impraticables.

Dans ce contexte, il vous est également possible de vous référer à l'interview du directeur de l'ASTAG Michael Gehren sur ce thème diffusé sur la WebTV de l'ASTAG sous: www.astag.tv

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers
Michael Gehrken
Tél. 031 370 85 24

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100706233> abgerufen werden.